

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition universelle. 1889. Paris
Titre	Congrès international de psychologie physiologique tenu à Paris du 6 au 12 août 1889. Procès-verbaux sommaires
Adresse	Paris : Imprimerie nationale, 1889
Collation	1 vol. (42 p.) ; 24 cm
Nombre de vues	44
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 332 (P.10)
Sujet(s)	Exposition universelle (1889 ; Paris) Psychisme Psychiatrie -- France -- 19e siècle -- Congrès
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	17/12/2011
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/137438109
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE332_10

71° 10

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

g° xae 332.10

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE,
TENU À PARIS DU 6 AU 12 AOÛT 1889.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XC.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

8° Xav 32e - 10

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE,

TENU À PARIS DU 6 AU 12 AOÛT 1889.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XC.

COMITÉ D'ORGANISATION⁽¹⁾.

PRÉSIDENT.

M. CHANCOR, de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. MAGNAN, médecin en chef à l'asile Sainte-Anne.

RIBOT (Th.), professeur au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*.

TAINÉ (H.), membre de l'Académie française.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. RICHEZ (Charles), professeur à la Faculté de médecine de Paris.

SECRÉTAIRES.

MM. GLEY (E.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

MARILLIER (L.), agrégé de philosophie.

TRÉSORIER.

M. FERRARI (H.), trésorier de la Société de psychologie physiologique.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM. BRISAUD, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

OCHOROWICZ, membre de la Société de psychologie physiologique.

RUAULT, secrétaire de la Société de psychologie physiologique.

SULLY-PAUDHOMME, membre de l'Académie française.

⁽¹⁾ Le Comité d'organisation a été constitué par arrêté ministériel en date du 11 février 1889.
Il a nommé son bureau dans la séance du 21 février 1889.

COMITÉ DE PATRONAGE.

France.

MM. BEAUNIS (H.), professeur à la Faculté de médecine de Nancy.
ESPINAS (A.), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.
JANET (P.), de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Allemagne.

MM. HELMHOLTZ, professeur à l'Université de Berlin.
WUNDT, professeur à l'Université de Leipzig.
PREYER, ancien professeur à l'Université d'Iéna.

Angleterre.

MM. BAIN (A.), professeur émérite à l'Université d'Aberdeen.
GALTON (F.), membre de la Société royale de Londres.
HUGHLINGS JACKSON, membre de la Société royale de Londres.
WATTEVILLE (DE), de la Société neurologique de Londres.

Autriche-Hongrie.

MM. EXNER, professeur à l'Université de Vienne.
HERING, professeur à l'Université de Prague.
MEYNERT, professeur à l'Université de Vienne.

Belgique.

M. DELBOEUF (J.), professeur à l'Université de Liège.

Danemark.

M. LANGE, professeur à l'Université de Copenhague.

États-Unis d'Amérique.

M. JAMES (William), professeur à Harvard College (Cambridge, U. S. A.).

Italie.

MM. LOMBROSO, professeur à l'Université de Turin.
MORSELLI, professeur à l'Université de Turin.
Mosso (A.), professeur à l'Université de Turin.

Pays-Bas.

M. ENGELMANN, professeur à l'Université de Leyde.

Russie.

MM. GROTE (N.), professeur à l'Université d'Odessa.

SETSCHENOFF, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

TROTSKY, professeur à l'Université de Moscou.

Suède.

M. TIEKSTEDT, professeur à l'Université de Stockholm.

Suisse.

MM. HEAZEN, professeur à l'Académie de Lausanne.

Voet (C.), professeur à l'Université de Genève.

PROGRAMME DU CONGRÈS.

- I. *Sens musculaire.*
- II. *Rôle des mouvements dans la formation des images.*
- III. *L'attention est-elle toujours déterminée par les états effectifs?*
- IV. *Étude statistique des hallucinations.*
- V. *Les appétits chez les idiots et chez les imbéciles,*
- VI. *Existe-t-il chez les aliénés des impulsions motrices indépendantes des images et des idées?*
- VII. *Les poisons psychiques.*
- VIII. *Hérédité :*
 - 1° Hérédité des phénomènes émotifs et de leur expression;
 - 2° Hérédité des particularités dans la perception des couleurs;
 - 3° Hérédité des mémoires spéciales;
 - 4° Hérédité des aptitudes spéciales (techniques, artistiques, scientifiques);
 - 5° Analyse psychologique de quelques tableaux généalogiques.
- IX. *Hypnotisme :*
 - 1° Des causes d'erreurs dans l'observation des phénomènes de suggestion hypnotique;
 - 2° Le sommeil normal et le sommeil hypnotique;
 - 3° Hérédité de la sensibilité hypnotique;
 - 4° Le pouvoir moteur des images chez les sujets hypnotisés et les mouvements inconscients (écriture automatique, etc.);
 - 5° Le dédoublement de la personnalité dans l'hypnotisme et l'aliénation mentale;
 - 6° Les phénomènes de transfert;
 - 7° Essai d'une terminologie précise dans les questions d'hypnotisme.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE,
TENU À PARIS DU 6 AU 12 AOÛT 1889.

RAPPORTS SOMMAIRES

SUR LES QUESTIONS SOUMISES AU CONGRÈS⁽¹⁾.

I. Sens musculaire.

1^o On peut ramener à deux formes principales ce qu'on entend par *sens musculaire*: c'est, d'une part, la conscience de la situation de notre corps et de ses diverses parties, soit par rapport au corps lui-même, soit par rapport aux objets extérieurs; c'est, d'autre part, la sensation qui accompagne le mouvement musculaire et qu'on a voulu faire coïncider avec le courant moteur centrifuge: la cessation du mouvement, a-t-on dit, est directement liée à l'innervation motrice; en d'autres termes, elle l'accompagne ou même la précède loin de la suivre, et nous pouvons apprécier l'intensité du mouvement avant qu'il soit exécuté et le degré de force dépensée par le cerveau dans le mouvement volontaire.

2^o Cette conception du sens musculaire est-elle exacte? Des expériences récentes et d'anciennes expériences, autrement interprétées qu'on ne l'avait d'abord fait, paraissent montrer que le présumé sens musculaire est réductible à un ensemble de sensations purement centripètes, comme toutes les sensations.

3^o Il importerait de déterminer la part que prennent ces différentes sensations à l'élaboration des données relatives au sens musculaire et, en particulier, la part des sensations provenant de la surface cutanée, des sensations articulaires et enfin des sensations musculaires proprement dites. La réalité de ces dernières est en effet indubitable, puisque l'on sait qu'il existe dans les muscles un appareil nerveux sensitif.

4^o Il y aurait lieu aussi de préciser quelle voie suivent dans le cerveau les impressions sensitives musculaires proprement dites et, en second lieu, quels sont les centres cérébraux de la sensibilité musculaire. Dans quelle mesure ces centres cérébraux sont-ils en relation avec les centres dits *psycho-moteurs*? Se confondent-ils entièrement avec ces derniers, comme plusieurs physiologistes le soutiennent?

⁽¹⁾ Ces rapports, rédigés par le Comité d'organisation, ont été soumis aux membres du Congrès dans les premiers jours du mois de juillet.

5° De ce qu'il n'existe pas de sentiment de l'innervation motrice centrale, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas une certaine conscience du mouvement à exécuter; mais cette conscience est liée à la représentation même du mouvement; c'est un acte d'ordre purement intellectuel, et il n'y a rien là de spécial; c'est une représentation motrice, analogue à toutes les autres. Les sujets complètement anesthésiques conservent, bien entendu, ces représentations, et par conséquent, comme ces représentations entrent dans leur conscience, ils peuvent prendre conscience des mouvements à accomplir.

6° Chez les sujets anesthésiques, des mouvements volontaires peuvent encore être exécutés, même lorsque la vue ne les dirige pas, grâce à la mémoire motrice et au pouvoir moteur des images, d'une part, et aussi — mais il faudrait chercher dans quelle mesure — grâce à la connaissance plus ou moins précise du temps nécessaire pour effectuer ces mouvements.

E. GLEY.

II. Rôle des mouvements dans la formation des images.

La psychologie ancienne avait négligé le rôle des mouvements comme condition fondamentale de la connaissance; sans mouvements, pas ou peu de changements; sans changements, pas de conscience. Toutes les perceptions impliquent des mouvements des organes sensoriels; ces mouvements sont représentés dans la conscience par des sensations musculaires et tactiles. Mais il n'y a entre la sensation et l'image qu'une différence de degré. Tous les éléments de la sensation doivent donc se retrouver dans l'image, et il doit survivre quelque chose des sensations musculaires et tactiles dans les images visuelles, auditives et gustatives.

L'œuvre du Congrès consisterait à déterminer quels sont les éléments musculaires et tactiles qui font partie intégrante des diverses classes d'images.

L. M.

III. L'attention est-elle toujours déterminée par des états affectifs?

M. Ribot a soutenu, dans la *Psychologie de l'attention*, que l'attention a toujours pour cause des états affectifs. Est-ce là une règle sans exceptions? Ne pourrait-on pas soutenir qu'en certains cas, c'est de l'intensité seule des représentations, ou plus exactement des différences d'intensité qui existent entre les représentations, que résulte l'attention? Dans les cas même où les émotions semblent jouer un rôle prépondérant, ne sont-elles pas les signes de l'intensité des phénomènes psychiques, représentatifs ou moteurs, bien plutôt que les causes déterminantes de l'attention. C'est au reste par leur intensité et non par leur qualité affective que les émotions semblent produire l'attention; notre attention n'est pas moins fixée en effet par les images ou les sensations dououreuses que par les images ou les sensations agréables. Si c'est souvent par des états de conscience qui entraînent avec eux de vives émotions que l'attention est engendrée, c'est que les impressions qui sont liées à des émotions vives sont toujours des impressions fortes. Bien souvent, c'est par des idées qui ne nous émeuvent ni ne nous touchent que l'attention est créée. L'idée fixe

est souvent au début indifférente au malade ; ce n'est que par sa persistance qu'elle devient douloureuse et à la longue insupportable.

L. M.

IV. Étude statistique des hallucinations.

La Société pour les recherches psychologiques (de Londres) a ouvert une enquête sur les hallucinations, dont le but principal est de déterminer la fréquence de ce phénomène chez les individus normaux. Les hallucinations des aliénés et des hystériques, les hallucinations du délire fébrile, les hallucinations qui sont le résultat d'une intoxication, les hallucinations hypnagogiques restent en dehors du cadre de ces recherches.

Les premiers résultats de cette enquête seront communiqués au Congrès.

L. M.

V et VI. Les appétits chez les idiots et chez les imbéciles.

Pour se faire une idée nette des appétits des idiots et des imbéciles, il est nécessaire de remonter à la cause organique de ces dégénérescences. Un rapport intime, en effet, existe entre l'étendue des lésions dans l'encéphale et les désordres fonctionnels qui se traduisent par les différents états de dégradation mentale dont l'idiotie et l'imbécillité forment les premières étapes.

Relégués entièrement dans la moelle et le mésocéphale, les idiots les plus dégradés se trouvent dénués de toute perception sensorielle : ils ne flairent pas, ils ne goûtent pas, ils voient sans regarder, ils entendent sans écouter, et leur vie, purement végétative, se trouve réduite aux simples réflexes ou à de vagues sensations qui donnent lieu à des manifestations presque automatiques. L'appétit le plus élémentaire, le besoin des aliments, ne se traduit guère chez eux que par quelques grognements.

A mesure que les lésions rétrogradent laissant libre la vaste région située en arrière de la pariétale ascendante, c'est-à-dire la zone des centres sensoriels et des instincts, l'idiot finit par jouir de l'exercice de ses sens ; mais la région frontale restant fermée pour lui, les centres supérieurs n'exercent ni contrôle ni influence modératrice. Dans ces conditions, l'idiot a des appétits et, sans nul discernement, il cherche à les satisfaire. Aussi se montre-t-il gourmand, voleur, enclin à une dégoûtante salacité ; il est, en un mot, purement instinctif.

Quand la région frontale devient libre, à son tour, le sujet franchit cette limite postérieure, il commence à pénétrer dans le domaine de l'idéation, du contrôle ; il cesse alors d'être idiot et s'élève à la dignité d'imbécile.

Dans cet état mental, les appétits présentent des particularités nouvelles. Tandis que chez l'idiot ils mettent tout simplement en jeu l'activité sensorimotrice, chez l'imbécile l'intervention des centres supérieurs enlève à l'appétit une partie de son instinctivité, et la réaction, à son tour, se ressent de l'influence idéo-motrice. C'est dans l'appréciation des différents degrés auxquels s'exerce cette influence que l'étude des appétits chez l'imbécile puise son principal intérêt.

MAGNAN.

VII. Les poisons psychiques.

Il est démontré que les poisons portent leur action sur tel ou tel tissu, de manière que les effets de chaque poison soient localisés à un trouble fonctionnel plus ou moins limité.

Ainsi l'oxyde de carbone agit sur les globules du sang, le curare empoisonne les plaques terminales motrices des muscles, l'atropine paralyse les terminaisons du nerf de la troisième paire. Il en est de même pour les poisons psychiques. Ils portent d'abord leur action sur l'appareil intellectuel, c'est-à-dire sur les éléments cellulaires du cerveau qui président à l'intelligence, tout en respectant les autres éléments anatomiques et les autres fonctions physiologiques.

Nous croyons devoir émettre à cet égard les propositions suivantes qu'il sera intéressant de soumettre à une discussion approfondie :

I. Les poisons psychiques agissent sur l'homme avec une intensité bien plus grande que chez les animaux, et il suffit, avec les poisons psychiques, chez l'homme, d'une faible dose pour produire des effets bien plus marqués que chez un animal.

II. Le premier effet d'un poison psychique est une certaine stimulation intellectuelle, caractérisée par de l'hyperidéation avec une diminution du pouvoir de l'attention active et une exagération des sentiments affectifs.

III. A un degré plus avancé ou, autrement dit, avec une dose plus forte, l'effet est une hyperidéation désordonnée qui est l'*ivresse*. Le pouvoir de l'attention active est aboli, la mémoire est diminuée et l'association des idées est presque irrésistible et délirante.

IV. A une dose plus forte, l'effet est une anesthésie plus ou moins profonde et le sommeil. Il n'y a que des transitions insaisissables entre la stimulation, l'*ivresse* et le sommeil. Chaque poison imprime à l'*ivresse* une forme spéciale, des périodes de stimulation, d'*ivresse* ou de coma plus ou moins caractérisées.

V. La durée des phénomènes toxiques est en rapport surtout avec la facilité d'élimination de la substance toxique. Les substances très volatiles, comme le bromure d'éthyle, par exemple, ou le chlorure de méthyle, ne peuvent donner qu'une ivresse très passagère. L'*ivresse* alcoolique est plus longue que l'*ivresse* de l'éther, mais elle passe plus vite que l'*ivresse* de l'essence d'*absinthe* ou de l'essence de hachisch, qui sont l'une et l'autre moins volatiles que l'alcool. L'action des alcaloïdes psychiques est plus longue encore; car l'élimination des substances non volatiles, se faisant par les reins et non par les poumons, est forcément de plus longue durée.

VI. Les principaux poisons psychiques sont les alcools et les éthers d'une part, et, d'autre part, certains alcaloïdes. Parmi les alcools et les éthers, ceux qui sont insolubles ou peu solubles dans l'eau ont un effet anesthésique plus net que l'effet de l'*ivresse*. Quant aux alcaloïdes à effet psychique prédominant, on ne peut guère citer que la morphine et la cocaïne, peut-être aussi l'atropine.

VII. Chaque poison psychique a un effet psychologique spécial qui le caractérise plus ou moins. Les différents vins ne donnent pas la même espèce d'*ivresse*. Ainsi l'*ivresse* du vin de Champagne est plus gaie que celle des vins

lourds. L'ivresse de la bière et du gin est triste. Celle de l'absinthe est le plus souvent furieuse. Dans l'ivresse du hachisch, il y a une acuité remarquable de la mémoire et des sensibilités perceptives.

VIII. Il faut faire dans les poisons psychiques une place à part au café, au thé, au tabac. D'abord on ne connaît pas exactement quelle est la partie vraiment active d'une infusion de café ou de thé. On ne sait pas non plus si, dans la fumée du tabac, ce sont les éthers cyanhydriques et l'ammoniaque qui agissent, ou bien si c'est la nicotine volatilisée. En tout cas, le thé, le café, le tabac produisent une stimulation intellectuelle incontestable qui ne peut pas aller jusqu'à l'ivresse; car, à dose plus forte, ces poisons agissent sur le cœur et l'innervation du cœur. Les effets toxiques généraux qui apparaissent alors masquent les effets psychiques moins accentués.

IX. Comme l'intégrité de la circulation et de la respiration est indispensable au fonctionnement régulier de l'appareil intellectuel, il s'ensuit que, dans une asphyxie quelconque, il existe un trouble notable des fonctions psychiques. C'est un empoisonnement par défaut d'oxygène, comme ce qu'on a observé dans le mal des montagnes. Mais ce trouble est secondaire et non primitif.

X. Les poisons métalliques ne produisent pas en général d'effet psychique; peut-être n'agissent-ils sur l'intelligence que par le trouble profond qu'ils apportent à la circulation et à la respiration.

XI. Il n'y a pas de contrepoisons aux poisons psychiques. Le seul antagonisme bien évident, et d'ailleurs très difficile à expliquer, c'est l'antagonisme de la morphine et du café.

XII. Les poisons psychiques produisent tantôt la saturation, tantôt l'accoutumance. La saturation s'observe manifestement pour l'alcool, de sorte que certains individus saturés d'alcool s'enivrent avec des quantités très faibles. Au contraire, dans le cas d'accoutumance, il faut des doses de plus en plus fortes pour avoir quelque effet : c'est le cas de la morphine.

XIII. La cause de ces intoxications est certainement d'origine chimique; mais il est, dans l'état actuel de la science, impossible d'établir le moindre rapport entre un phénomène intellectuel et une combinaison chimique intra-cérébrale. On ne voit même pas comment le problème pourra être abordé.

XIV. Il est remarquable de voir que les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, quels que soient les mœurs, les religions, les climats, aient besoin d'un stimulant intellectuel, que ce soit l'alcool, le thé, le café, le hachisch, la coca, l'opium ou le tabac.

CH. R.

VIII. Hérédité.

Les questions relatives à l'hérédité sont laissées à l'appréciation des membres du Congrès, qui auront à formuler des conclusions précises et à indiquer les desiderata de la science à ce sujet.

Il paraît nécessaire de formuler un questionnaire général qui permettrait de recueillir dans les différents pays des documents indispensables pour l'étude approfondie de l'hérédité.

IX. Hypnotisme⁽¹⁾.

S 1. Des causes d'erreur dans l'observation des phénomènes de suggestion hypnotique.

Il faut examiner séparément le cas de la suggestion verbale et le cas de la suggestion mentale. Dans le premier cas, les causes d'erreur résident toutes dans le sujet et peuvent se ramener à une seule, la simulation; cette simulation peut être volontaire ou involontaire et à demi inconsciente. Pour se mettre en garde contre la simulation, il importe de ne pas expérimenter trop longtemps sur les mêmes sujets et de varier sans cesse les expériences auxquelles on les soumet; il est utile aussi d'instituer ces expériences de telle sorte que les impressions que le sujet déclarera éprouver ne soient explicables que par des lois physiques ou psychologiques qu'il ignore certainement (perception de la couleur complémentaire, de la couleur suggérée, mouvements d'adaptation des yeux, etc.).

Dans le cas de la suggestion mentale, c'est l'observateur même qui introduit dans l'expérience des causes d'erreur. Il faudra s'assurer qu'il ne donne involontairement au sujet aucun signe que le sujet puisse interpréter, consciemment ou inconsciemment.

Le Congrès devra rechercher quels sont les signes qui peuvent être involontairement donnés par l'expérimentateur, et quels moyens sont à sa disposition pour éviter ces causes d'erreurs.

L'observateur peut devenir sa propre dupe et s'imaginer après coup qu'il a fait une suggestion qu'il n'a point voulu faire; les suggestions devront donc toujours être écrites et mises sous pli cacheté avant que l'ordre ait été donné au sujet d'accomplir la suggestion.

Le Congrès devra examiner s'il n'est pas indispensable qu'une expérience de ce genre ne soit pas toujours faite par plusieurs expérimentateurs, qui puissent se contrôler l'un l'autre.

Il est enfin à rechercher si, dans certains cas, il n'y a pas à tenir compte de la possibilité d'une hallucination de l'expérimentateur.

L. MARILLIER.

S 2. La sensibilité hypnotique.

Tout le monde n'est pas hypnotisable. Ce fait est admis même par ceux qui identifient le sommeil hypnotique avec le sommeil normal.

S'il en est ainsi, à quoi tient cette différence entre un bon sujet et un réfractaire?

Nous nommons *sensibilité hypnotique* l'aptitude à être influencé par divers procédés d'hypnotisation.

Cette aptitude peut présenter un grand nombre de degrés qu'on peut distinguer :

a. D'après la *facilité* avec laquelle on provoque l'hypnose;

⁽¹⁾ Nous n'avons traité dans ces rapports qu'un petit nombre de questions; mais nous espérons que le Congrès pourra les étendre et les développer.

- b. D'après la profondeur du sommeil obtenu;
- c. D'après la suggestibilité plus ou moins grande des sujets;
- d. D'après la subtilité des phénomènes dont ils sont capables.

Sans tenir compte du degré, et en considérant la sensibilité hypnotique comme une particularité individuelle, quel est le nombre des sujets plus ou moins hypnotisables?

Cette aptitude paraît innée et transmissible. Quels sont à ce sujet les résultats statistiques des observateurs?

Est-ce une maladie? une diathèse morbide? ou simplement une modification *sui generis* du tempérament nerveux?

Y a-t-il une relation quelconque entre l'hystérie, l'anémie, etc., et la sensibilité hypnotique?

Peut-on être hypnotisable, tout en étant sain de corps et d'esprit?

La sensibilité hypnotique se développe par des expériences réitérées. C'est encore un fait généralement admis, mais est-ce une règle générale, et y a-t-il d'autres agents qui peuvent la modifier?

Peut-elle être créée et développée par un moyen quelconque chez des individus longtemps et absolument réfractaires?

Peut-elle disparaître avec l'âge, avec un état morbide, par suggestion, ou par un accident quelconque?

Les femmes sont-elles plus sensibles à l'hypnotisme que les hommes?

Y a-t-il des différences de race, de position sociale, etc.?

Existe-t-il une relation entre la sensibilité hypnotique et la sensibilité à l'aimant?

Toutes les personnes hypnotisables sont-elles sensibles à l'hypnoscope?

Une personne absolument réfractaire à tous les procédés de l'hypnotisation peut-elle être sensible à l'hypnoscope?

Cette sensibilité, souvent suggestive, l'est-elle toujours, c'est-à-dire peut-on réduire tous les faits de l'action physiologique de l'aimant à des fait de suggestion?

Y a-t-il des signes extérieurs quelconques pour distinguer les individus facilement hypnotisables?

Existe-t-il un moyen pour reconnaître la sensibilité hypnotique plus précis que l'hypnoscope?

Les personnes dites *nerveuses* sont-elles plus facilement hypnotisables?

Les somnambules naturels sont-ils toujours susceptibles d'être hypnotisés?

Quels sont les animaux hypnotisables, et y a-t-il des différences individuelles dans la même espèce animale?

La sensibilité hypnotique peut-elle être augmentée par l'action des substances chimiques?

En résumé, dans l'état actuel de nos connaissances, pouvons-nous dire en quoi consiste la *sensibilité hypnotique*?

J. OCHOROWICZ.

§ 4. *Les mouvements inconscients et l'écriture automatique.*

Depuis les belles observations de Chevreul (1833), on sait que nous exécutons des mouvements que nous ne connaissons qu'à peine ou, pour mieux

dire, que nous ne connaissons pas. Chevreul a même tenté d'expliquer par cette curieuse propriété psychologique les mouvements des tables tournantes qui étaient si fort à la mode vers 1853, quelques années après la célèbre aventure des demoiselles Fox.

Récemment on a repris la question. M. Ch. Richet a montré que ces mouvements n'ont rien à faire avec une fraude; qu'ils peuvent être intelligents, c'est-à-dire comporter toute une suite d'idées associées les unes aux autres, entraînant une série de mécanismes intellectuels compliqués, alors que l'individu qui fait les mouvements inconscients conserve la plénitude de son intelligence, et il a proposé d'appeler *hémisomnambulisme* ce dédoublement extraordinaire de la personnalité (1884). M. F. Myers, dans un mémoire remarquable, a rattaché directement le phénomène des mouvements inconscients à l'écriture automatique, telle que les médiums écrivains en donnent si fréquemment l'exemple. Enfin M. Janet, donnant d'excellents exemples, a décrit l'anesthésie systématique, nécessaire pour qu'il y ait production de ces mouvements inconscients; il a résumé l'état de la science sur ce point dans sa thèse de doctorat (1889), qui contient quantité de faits nouveaux très intéressants. Nous devons rappeler aussi les études de MM. Fégré et Binet sur ce sujet (1889).

Toutefois, malgré ces divers travaux, il reste encore beaucoup de faits à élucider, et la question des mouvements inconscients et surtout de l'écriture automatique est tout entière à faire, avec de bons médiums, capables d'écrire pendant longtemps des phrases dont ils ne pourraient pas, dans leur mémoire consciente, retrouver un seul mot.

Non seulement cette étude permettrait d'élucider des points curieux de psychologie; mais encore ceux-ci conduiraient peut-être à des résultats imprévus. Il est possible en effet, — et certains résultats constatés par M. Myers et par M. Ch. Richet tendraient à le faire croire, — que, dans cet état psychologique spécial, il y ait une sorte de sensibilité plus délicate, ou de mémoire plus active, quelque chose comme une faculté de connaissance spéciale dont le mode d'action nous échappe.

En tout cas, il est à désirer que l'étude de l'écriture automatique ne soit pas abandonnée aux spirites de profession. En effet, les spirites de bonne foi, qui sont assez nombreux, n'apportent pas dans cette étude l'esprit scientifique qui convient. Ils se perdent dans une sorte de mysticisme vague, mêlant aux expériences précises un esprit religieux qui n'a que faire en pareil sujet. On peut même dire qu'ils n'ont pas de souci pour les expériences, et qu'ils font du spiritisme une espèce de religion bizarre. C'est ce qui explique le peu de progrès accomplis.

Nous recommandons donc à l'attention des membres du Congrès de psychologie l'étude de l'écriture automatique, étant convaincu qu'en l'approfondissant on trouvera des faits nouveaux et importants.

Ch. R.

S 5. *Les troubles de la personnalité.*

Nous nous contenterons, pour faciliter la discussion sur ce sujet, de poser les questions suivantes :

1° A l'état normal, y a-t-il une ou plusieurs personnalités simultanées ?

2° Quelle est l'action de ces personnalités diverses dans la conscience normale ?

3° Quelle est l'influence de telle ou telle de ces personnalités sur les phénomènes de la vie organique ?

4° Les personnalités créées par la suggestion et l'éducation agissent-elles sur la personnalité normale ?

5° Quelle est la part de la responsabilité dans les actes accomplis par une personnalité différente de la personnalité normale ?

Ch. R.

S 6. *Les phénomènes de transfert et l'action des aimants.*

Il s'agit là d'un phénomène physiologique extrêmement important, soupçonné par Cardan, précisé par Andry et Thouret à la fin du siècle dernier, étudié récemment par beaucoup de médecins et de physiologistes.

Malgré la valeur des expériences entreprises, elles n'ont peut-être pas encore une rigueur suffisante. Il faudrait savoir dans quelle mesure est vraie l'action de l'aimant sur l'organisme des êtres vivants.

L'emploi des méthodes rigoureuses de la physique paraît être indispensable pour connaître les phénomènes les plus délicats de la pensée et l'action de la volonté et de l'intelligence sur les éléments organiques. La métallothérapie, la magnétothérapie et le transfert doivent être étudiés de nouveau avec une précision pareille à celle que les physiciens emploient dans leurs mensurations.

Ch. R.

SÉANCE D'OUVERTURE.

Mardi 6 août 1889.

PRÉSIDENCE DE M. RIBOT.

DISCOURS DE M. RIBOT, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Je regrette que l'absence de notre Président et de mes collègues à la vice-présidence m'ait imposé une mission qu'ils auraient remplie avec plus d'autorité que moi : celle de souhaiter la bienvenue aux savants des divers pays qui ont répondu à notre appel et se sont réunis ici pour inaugurer le premier Congrès de psychologie physiologique.

Notre entreprise, il est bon de le rappeler en commençant, est une nouveauté; elle est sans précédent. Dans ce siècle où les congrès scientifiques sont devenus une institution, où chimistes, physiciens, naturalistes, biologistes, médecins, se réunissent chaque année pour se communiquer les résultats de leurs recherches, pour dresser le bilan de leur science et — ce qui vaut peut-être encore mieux — pour nouer ou raffermir des relations personnelles, la psychologie n'avait encore tenté rien de pareil; nous avons même été devancés dans un ordre de recherches bien voisines des nôtres, l'anthropologie criminelle, qui a tenu à Rome son premier Congrès, en 1885. Jusqu'ici ceux qui, dans tous les pays civilisés, s'intéressent aux études psychologiques, n'avaient entre eux d'autre lien que leurs aspirations communes et quelques correspondances souvent trop rares et nécessairement limitées. Pour la première fois nous faisons corps, nous affirmons notre solidarité par un acte, nous témoignons que la psychologie, comme toute autre science, n'est pas comprise dans les limites étroites d'un pays. Et permettez-moi de vous faire à ce sujet un aveu personnel qui n'est pas à mon éloge. Il y a huit ans, en 1881, l'un des membres de cette réunion m'adressa de Lemberg un programme complet de congrès international pour la psychologie physiologique. Cette entreprise me parut alors fort séduisante et quelque peu chimérique. Je m'empressai toutefois de publier l'appel adressé par notre collègue aux psychologues, espérant qu'il porterait ses fruits dans des temps lointains. Je ne comptais pas sur une éclosion si rapide: je m'accuse de n'avoir pas eu assez de foi, et je suis aussi heureux que personne que les événements m'aient donné tort.

Je n'ai pas à vous dire comment notre réunion comprend la psychologie. Quand on s'adresse au grand public, il y a des déclarations préliminaires qui sont indispensables. Pendant tant de siècles, on s'est habitué à faire une part

si large à la spéculation pure et aux opinions individuelles, qu'il ne faut pas se lasser de répéter que la psychologie a un tout autre but à poursuivre, que sa tâche principale et quotidienne, c'est l'observation incessante des faits normaux ou morbides, l'expérimentation rigoureuse. — Vous en êtes tous convaincus, et il serait oiseux d'insister. La substitution de la méthode objective à la pure observation intérieure qui a si longtemps prévalu n'est-elle pas d'ailleurs la raison d'être de ce Congrès? Car, en réunissant nos efforts, que voulons-nous, sinon affirmer que le travail collectif, la coopération, devient l'une des conditions vitales de la psychologie? Tant que la psychologie a été une construction métaphysique, une œuvre individuelle, les psychologues n'avaient pas besoin de se réunir, et ils ne l'ont pas fait. Des conditions nouvelles réclament une organisation nouvelle: les travailleurs épars de tous pays sentent le besoin de se connaître, de se grouper. Déjà, en psychologie, être bien informé des travaux de ses confrères n'est pas toujours facile; l'individu isolé n'y suffit pas.

Quand on récapitule par la pensée les recherches qui ont été faites pendant ces vingt dernières années seulement, il est impossible à tout homme impartial de ne pas être frappé de la ténacité, de la multiplicité de l'effort et de l'abondance des résultats. Je ne rappellerai que les principaux et à la hâte.

L'étude du système nerveux, qui est le point de jonction de la physiologie et de la psychologie, a été renouvelée par les expériences et les observations cliniques sur les localisations cérébrales: il n'est plus permis, même à l'apprenti psychologue, de les ignorer. Malgré beaucoup d'obscurités, de désiderata, de dissidences, elles ont imprimé leur marque à la psychologie nouvelle. Les questions ne peuvent plus se poser comme autrefois; on s'efforce aujourd'hui de rattacher toute modification mentale à l'activité de certains centres déterminés et, à moins qu'on ne juge indifférent d'avoir des conceptions claires au lieu de conceptions vagues, il faut bien reconnaître que c'est un grand pas fait dans la voie de l'investigation précise.

Dans le domaine de la psychologie physiologique, il n'y a pas de manifestations plus importantes que les sensations, cette matière première de toute vie mentale; aussi a-t-on exploré largement dans cette direction. Il n'y a aucun groupe de sensations — organiques, musculaires, olfactives, gustatives, thermiques, tactiles, acoustiques, visuelles — qui n'ait été l'objet de recherches nouvelles, souvent avec des résultats heureux et imprévus. Ici l'expérimentation est conduite suivant une méthode rigoureuse et vous savez que, sous le nom de *psycho-physics*, s'est constitué un corps de doctrine ayant pour but la détermination de rapports ou de résultats numériques qui exigent dans certains cas l'emploi de hautes mathématiques. Des mémoires nombreux et minutieux, consacrés à des expériences nouvelles ou de contrôle, sortent chaque jour du travail des laboratoires. Ce mot même que je viens de prononcer, «laboratoire psycho-physics», n'est-il pas une nouveauté? N'est-il pas semblé autrefois une utopie? En existait-il un seul, il y a quinze ans? Et maintenant, il s'en crée de toutes parts. La France, fort en retard sur ce point, vient d'en être dotée, et il ne tardera pas, j'en suis sûr, à faire ses preuves.

Je ne puis passer sous silence les recherches statistiques et expérimentales sur les images que plusieurs membres éminents de ce Congrès peuvent revendiquer comme leur œuvre. Ici encore le jour pénètre, et la précision se fait.

Des résidus de nos sensations, longtemps considérés comme des entités flottant dans le vague, se localisent. L'anatomie, la physiologie, la clinique, les données de l'observation intérieure ont permis de subdiviser le genre image en espèces, de créer des types spécifiques suivant la prédominance des éléments visuels, auditifs, moteurs et ont donné lieu à des publications d'un grand intérêt que vous connaissez tous.

Reste une question plus haute, celle des idées abstraites et générales que l'on commence à étudier par la méthode positive. La psychologie animale, la linguistique, l'histoire des mots, deviennent nos guides dans une région où l'aide de la physiologie nous fait presque complètement défaut. Des publications toutes récentes montrent que ces procédés, en des mains habiles, ne demeureront pas infructueux.

J'aurais encore bien des recherches à énumérer : les diverses formes de l'association des idées soumises au contrôle de l'expérimentation quant à leurs variations, à leur fréquence et à leur durée; le rôle des mouvements volontaires ou automatiques; l'hérédité normale ou dans ses rapports avec la dégénérescence; enfin les études qui, entre toutes, ont le don de passionner les contemporains, savants ou profanes. Vous avez tous nommé l'hypnotisme. Je n'en dis rien, parce que notre Secrétaire général, avec sa grande compétence sur ce sujet, va dans quelques instants vous en parler.

Je m'arrête dans cette énumération sommaire. Je n'avais pas la prétention, en quelques minutes, de vous résumer le mouvement psychologique de ces dernières années. Tel n'est pas notre but, et le Congrès ne s'est pas réuni pour dresser un inventaire, mais pour avoir l'occasion de l'allonger. J'ai simplement voulu rappeler quelle masse d'observations, d'expériences, de mémoires, d'essais, d'articles, de livres, de discussions et de critiques se sont produits en si peu de temps, et justifier ainsi ce caractère de multiplicité dans le travail que j'assignais tout à l'heure à notre époque comme sa marque propre.

Certes, parmi les recherches auxquelles je viens de faire allusion, il n'en est aucune qui soit tenue pour complète et définitive, même par leurs auteurs. Nous pensons tous qu'en psychologie, bien peu est fait, en comparaison de ce qui reste à faire; mais nous croyons tous aussi que la voie physiologique est la bonne et que lorsqu'il se borne au domaine de l'expérience, le travail de l'homme ne se dépense jamais en vain.

Aussi, laissez-moi, en terminant, formuler un vœu qui, à mes yeux, est d'une grande importance. Nous datons d'aujourd'hui; mais ce n'est pas tout de naître, il faut vivre et se perpétuer; il faut que ce Congrès international ait une suite dans les temps. J'espère que, avant de vous séparer, vous voudrez bien fixer un lieu, une époque, une date, pour un deuxième Congrès. C'est là une question d'ordre pratique qui ne pourra être discutée et résolue que dans les séances de commission. Notre première tentative de groupement a reçu de vous un accueil si empressé et si bienveillant qu'elle me permet de préjuger une réponse favorable à ma proposition. Elle serait une affirmation nouvelle de la vitalité des études psychologiques, en même temps qu'un acte de foi en leur avenir.

DISCOURS DE M. CH. RICHET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Les travaux du Congrès de psychologie physiologique.

Je voudrais en quelques mots vous rendre compte des raisons qui ont décidé le comité d'organisation du Congrès à choisir, dans le nombre immense des questions qui méritent d'être traitées, un certain nombre de sujets d'étude. Assurément toutes les questions que voudront aborder les membres du Congrès pourront faire l'objet d'une communication et d'une discussion publique; mais nous avons plus spécialement indiqué quelques sujets de recherches; ceux qui préoccupent actuellement les psychologues et les physiologistes. Ils ont fait l'objet de rapports sommaires destinés à fixer les idées et à servir de base à nos discussions.

I

Parmi ces questions, les unes sont limitées, les autres, au contraire, sont très vastes et prêtent à une discussion générale.

Nous laisserons de côté les questions limitées, comme le *sens musculaire*, le rôle des mouvements dans la formation des images, le rôle des états affectifs dans l'attention, les appétits chez les aliénés, les poisons psychiques, et nous prendrons seulement les trois sujets qui comportent, ou, pour mieux dire, qui nécessitent un travail collectif, à savoir : l'étude statistique des hallucinations, l'étude statistique sur l'hérédité; et une étude générale, surtout terminologique sur l'hypnotisme.

Pour l'étude statistique des hallucinations, on sait que nos collègues de la *Society for psychical research* de Londres ont entrepris depuis quatre ans une enquête sur la fréquence des hallucinations. Grâce au labeur persévérant de M. Gurney, dont la science déplore la mort prématurée, de MM. A. et F. Myers, de M. Podmore, de M. et M^{me} Sidgwick, on a pu recueillir un nombre considérable de documents. En France, M. Marillier; en Allemagne, M. Dessoir; en Russie, M. Kleiber, ont été chargés par la Société anglaise de réunir des observations, et ils pourront communiquer au Congrès quelques-uns des chiffres obtenus.

A vrai dire, ce n'est là qu'un travail préliminaire. Une enquête sur les hallucinations n'a pas, en elle-même, un aussi grand intérêt que l'étude détaillée, approfondie, de quelques-unes de ces hallucinations.

Il semblerait, en effet, que chez des individus normaux, certaines hallucinations ont le caractère d'être *véridiques*, suivant l'expression de M. Myers; c'est-à-dire qu'elles sont en rapport avec un fait réel inconnu de la personne sujette à l'hallucination. Dans leur ouvrage intitulé : *Phantasms of the living*, MM. Myers et Podmore ont accumulé les observations sur ces hallucinations véridiques.

Il est facile de révoquer en doute des faits extraordinaires; mais ce n'est pas faire œuvre de science. Ce qui est extraordinaire aujourd'hui fera partie demain de la science vulgaire.

Il ne s'agit malheureusement pas d'une science expérimentale, dans laquelle

la preuve est formelle, indéfiniment répétable, offrant, par conséquent, un caractère d'absolute certitude. Ici, la preuve est fournie par le témoignage humain, témoignage de qualité incertaine avec d'étranges défauts de précision dans la mémoire, avec des illusions perpétuelles sur les chiffres, les dates, les lieux. C'est une preuve *par témoignage* qui, dans l'ordre des certitudes, est toujours bien inférieure à une preuve *par expérimentation*.

A supposer que la démonstration par témoignage soit faite — et nous ne savons pas si elle est, à l'heure présente, absolument rigoureuse — on peut se demander quelles conclusions elle entraîne. Nous croyons, pour notre part, qu'elle ne prouverait rien autre chose qu'une acuité extraordinaire de l'intelligence, devenue apte, dans certaines conditions indéterminées, à connaître des faits qui sont inconnaisables pour nous quand nous sommes dans notre état normal. Mais il ne faut pas se préoccuper des conclusions d'un phénomène. Avant tout, il faut l'établir, et c'est à prouver le fait lui-même que tous nos efforts doivent converger, sans faire d'hypothèse, sans chercher d'explications, avec le seul souci de rendre les témoignages précis et incontestés.

Nous serons sans doute unanimes ici, dans notre médiocre souci pour l'opinion publique. Il nous importe assez peu d'être classiques, serviles observateurs des doctrines universellement admises; le progrès consiste le plus souvent en le renversement de quelques idées anciennes ou l'établissement de quelques vérités nouvelles : axiome tellement banal qu'il serait inutile de le formuler si les vérités anciennes ne se défendaient avec tant d'énergie contre les vérités nouvelles.

II

Le second travail collectif, comportant une discussion générale, c'est l'étude de l'hérédité. Ici, ce sont d'autres difficultés qui se présentent : personne ne peut contester l'hérédité des caractères psychologiques et physiologiques, et nul fait n'est mieux établi, nulle donnée n'est plus banale; mais, quand il s'agit d'en déterminer les conditions, on n'a que des documents vagues, qui méritent à peine d'être inscrits dans la science, tant ils sont incertains et obscurs.

Pour sortir de cette incertitude, il ne suffit pas de quelques observations éparses; un travail collectif est indispensable. Nous savons, par expérience, la torpeur et l'indifférence du public pour ces difficiles études; ce n'est qu'à grand'peine qu'on peut le secouer pour obtenir de lui quelques renseignements rares et incomplets; mais enfin, avec quelques efforts, on finirait peut-être par triompher de cette apathie. Alors on aurait à sa disposition des documents nombreux, des chiffres, des statistiques qui nous renseignerait sur les conditions de l'hérédité psychologique.

Les éleveurs chargés de la reproduction du bétail s'enquièrent avec le plus grand soin des conditions de l'hérédité; et nous ne ferions pas de même pour l'homme! C'est une de ces inconséquences dont nous donnons souvent de tristes exemples. S'il est très bon de savoir les conditions héréditaires pour les races de chevaux, de porcs ou de pigeons, il est peut-être d'un égal intérêt de connaître les lois de l'hérédité pour les races humaines.

Les membres du Congrès pourront, individuellement, apporter leur contri-

bution à ce grand travail ; mais, dans l'ensemble, une discussion paraît nécessaire pour établir les bases des questions à poser. Le questionnaire soumis par la Société de physiologie n'a eu qu'un médiocre résultat, les réponses ont été rares, extrêmement rares, ce qui tient peut-être à la complexité et à la complication des questions posées. Si un questionnaire nouveau était rédigé, — et nous croyons que tous nos efforts doivent y tendre — il devrait être conçu sur un plan extrêmement simple, de manière à permettre, même aux personnes peu cultivées, de fournir des réponses. Quoique M. Galton ait, à lui tout seul, pu faire une magnifique étude de l'hérédité par les documents recueillis, un travail collectif aboutira peut-être à réunir une plus grande collection de faits.

Tout nous permet d'espérer que le Congrès de psychologie ne se bornera pas à cette réunion de 1889, et que dans deux ans, dans trois ans peut-être, nous nous retrouverons encore. Par conséquent, les documents amassés pourront faire l'objet d'un travail d'ensemble présenté au Congrès.

Et puis, est-ce que l'hérédité psychologique ne peut pas être soumise à l'expérimentation ? Que d'ingénieux essais à faire ! et pourquoi ne les tenteraient-on pas ? Les physiologistes ont cependant — je dois le reconnaître à regret — négligé d'expérimenter sur les aptitudes héréditaires. Le Congrès serait, je crois, bien inspiré, si nous pouvions rappeler à nos collègues qu'il y a de curieux essais à faire, et des expérimentations à instituer qui donneraient, sans peut-être beaucoup d'efforts, une moisson abondante de résultats.

III

Il nous faut venir maintenant à la question qui passionne aujourd'hui tous les psychologues, à savoir *l'hypnotisme*.

Nous avons, en ce Congrès, cette heureuse fortune de pouvoir réunir des savants appartenant aux écoles les plus diverses et aux plus divers pays; nous ne représentons aucune école, puisque nous les représentons toutes. Cela est bien important à constater, car le mot *d'école* indique quelque chose d'étroit et de restrictif qui est la négation même de la science.

En effet, quand il s'agit d'une vérité expérimentale, il est assez difficile de comprendre qu'il y ait des écoles opposées; il ne doit y avoir, il n'y a qu'une vérité, une seule vérité; par conséquent, le fait de l'antagonisme indique que l'une et l'autre école se trompent ou plutôt qu'elles ont raison l'une et l'autre, mais raison d'une manière incomplète; l'une voit certains faits qui échappent à la première. Nous aurions réalisé un grand progrès, si nous parvenions à réconcilier les deux écoles rivales dites de la Salpêtrière et de Nancy. Le moment est proche où cette rivalité ne sera plus regardée que comme un fait historique, bon à reléguer parmi les malentendus et les erreurs du passé.

Dans une science naissante, dont les règles sont encore à établir, on comprend qu'il y ait des divergences profondes; mais quand une science est quelque peu avancée, cette lutte devient incompréhensible.

C'est pourquoi il nous a paru important de préciser les termes en usage dans la science; c'est par suite de la défectuosité du langage que les erreurs se perpétuent. Condillac a dit quelque part qu'une science n'est qu'une lan-

gue bien faite. C'est là une vérité bien profonde. Tâchons, en hypnotisme, de faire un bon langage scientifique et donnons une terminologie précise qui sera, après une étude approfondie, publiée dans les comptes rendus de nos séances et qui fera loi.

En fait d'hypnotisme, toutes les questions assurément auront de l'intérêt pour nous : mais nous devons conserver à notre Congrès le caractère scientifique, et sinon négliger, au moins laisser un peu dans l'ombre la pratique médicale, quand elle n'apporte pas de document scientifique nouveau. Notre Congrès compte beaucoup de médecins ; il n'en est pas moins constitué en grande partie par des psychologues qui n'ont rien à faire avec la pratique médicale. Physiologistes ou philosophes, ils n'ont pas à s'occuper du traitement des maladies, ni à tenir compte des exigences de la clientèle. Dans un autre Congrès, des questions très intéressantes pour la pratique journalière de la médecine seront discutées, mais elles auront un cachet exclusivement médical. Pour nous, dans nos réunions — c'est un simple voeu que je formule — il sera peut-être bon de laisser de côté les applications à la médecine usuelle, qui sont toujours fort délicates et qui entraînent des conséquences extra-scientifiques dont nul d'entre nous ne voudrait assumer la responsabilité.

La responsabilité que nous avons à prendre chacun en ce qui nous concerne, c'est la responsabilité scientifique, c'est-à-dire celle de nos opinions et des faits que nous croyons avoir bien observés.

D'ailleurs, dans un Congrès, comme il ne peut y avoir place pour l'expérimentation, il faut se contenter des affirmations émises par les orateurs. Personne ne pourra donner la démonstration de ce qu'il dit, et l'on devra être cru sur parole. De fait, un Congrès ne peut contribuer à un progrès expérimental, puisqu'il n'y a pas d'expériences. Son rôle est de préciser les points faibles de la science, d'indiquer les sujets intéressants de recherches, et de signaler les questions qui méritaient une étude approfondie. En outre, on se communique mutuellement les résultats de ses travaux, et l'on arrive à une sorte d'entente commune qui fixe l'état actuel de la science.

Il me semble que c'est notre mission. Nous n'avons pas des questions à résoudre, mais des questions à poser. Résoudre un problème, cela exige des jours, des semaines, des mois, même des années de travail acharné et persévérant, accompli dans le silence et le recueillement du laboratoire. Ce sont les individus et non les assemblées qui font avancer la science et apportent un fait nouveau. Mais quoique nous ne puissions rien découvrir, nous avons cependant quelque chose à faire ; nous avons des études à indiquer, pour qu'on sache celles qu'il est utile d'aborder, celles qui sont entreprises, celles qui sont terminées déjà et qu'on peut formuler d'une manière plus nette que cela n'avait été fait auparavant. Ainsi nous établirons quel est l'état de la science d'aujourd'hui, état définitif, si tant est qu'il y ait du définitif dans la science.

Pour l'hypnotisme, il y a bien des questions déjà résolues. Personne n'ose plus parler de simulation. L'influence de la suggestion est à peu près universellement admise. Mais que de points encore absolument obscurs ! ne fut-ce que cette influence des métaux et de l'aimant qui paraît avoir jusqu'à présent découragé tous les expérimentateurs, ou bien cette lucidité, dont on recueille par-ci par-là des observations isolées, sans pouvoir en déterminer les conditions, sans pouvoir même en donner une démonstration irréprochable.

Et que dirai-je des applications de l'hypnotisme à la psychologie normale ? Elles sont innombrables. L'hypnotisme est un admirable appareil de vivisection psychologique. Grâce aux travaux des médecins et des physiologistes qui ont étudié l'hypnotisme, nous connaissons l'inconscient, nous savons que cet inconscient accomplit silencieusement des opérations intellectuelles merveilleuses, et il est évident que l'étude approfondie de l'écriture automatique amènera à connaître cet inconscient surprenant qui est en nous, et qu'on avait jusqu'ici à peine soupçonné.

IV

Il nous reste encore une autre tâche. Comme l'a si bien dit tout à l'heure notre président, il importe que notre œuvre — nous espérons qu'on pourra lui donner ce nom ambitieux — ne disparaîsse pas tout entière. Il faut songer à l'avenir et au Congrès futur de psychologie. Il y a là quelques mesures à prendre, pour la publication des comptes rendus, l'organisation et la désignation d'un futur Congrès, mesures qui ne souffriront, je pense, aucune difficulté, et la commission que vous aurez à nommer tout à l'heure n'aura pas de longues délibérations à prendre ; ces résolutions auront le résultat — peut-être très grand pour la science — de perpétuer le premier Congrès de psychologie.

Le Congrès nomme Présidents d'honneur :

MM. JANET, BEAUNIS, BERNHEIM (France).
 DELBOURG (Belgique).
 GALTON et SIDGWICK (Grande-Bretagne).
 RAMON FERNANDEZ (Mexique).
 WUNDT (Allemagne).
 MEYNERT et BENEDIKT (Autriche).
 A. MOSSO et MORSELLI (Italie).
 RETZIUS (Suède).
 TROITZKY et SETSCHENOFF (Russie).
 LANGE (Danemark).
 WILLIAM JAMES et RILEY (États-Unis).
 HERZEN et CARL VOGT (Suisse).

La commission d'organisation nommée par le Congrès est la suivante :

MM. DELBOURG; FERRARI; GROTE; WILLIAM JAMES; HERZEN; LOMBROSO; F. MYERS; SIDGWICK; MARILLIER; OCHOROWICZ; RIBOT; CH. RICHET; VON SCHRENCK NOTZING.

Le Congrès décide que les travaux du matin se partageront entre diverses sections, ainsi réparties :

- A. Section des *hallucinations* : président, M. SIDGWICK; secrétaire, M. MARILLIER.
- B. Section de l'*hypnotisme* : président, M. DELBOURG; secrétaire, M. SAINT-HILAIRE.
- C. Section de l'*héritéité* : président, M. GALTON; secrétaire, M. LANGLOIS.
- D. Section du *sens musculaire* : président, M. W. JAMES; secrétaire, M. GLEY.

SÉANCES DES SECTIONS.

SECTION DE L'HYPNOTISME.

M. Ch. RICHET propose de passer en revue les différents mots employés dans les questions d'hypnotisme. Il présente aux appréciations du Congrès l'essai de terminologie qui figure dans le rapport et qu'il a fait en collaboration avec M. P. Brissaud. On examine rapidement les mots *amnésie*, *automatisme*, *suggestion*. Les termes du rapport sont adoptés. Vient ensuite l'examen des mots *hypnotisme*, *magnétisme*. Après discussion, le Congrès note les propositions suivantes :

1° On ne doit pas employer indifféremment le mot *hypnotisme* et le mot *magnétisme animal*.

2° Le Congrès trouve désirable que le mot « magnétisme animal » soit réservé à la science qui s'occupe des phénomènes nerveux compris généralement sous ce terme et les explique autrement que par la suggestion. Le mot « hypnotisme » sera réservé à la science qui s'occupe de tout ou partie de ces faits en les expliquant par la suggestion, l'auto-suggestion et les réactions analogues du sujet sur lui-même.

M. Ochorowicz pose la question de la sensibilité hypnotique.

Tout le monde n'est pas hypnotisable. A quoi tient cette différence entre un bon sujet et un réfractaire. Cette aptitude est-elle une maladie, une diathèse ou simplement une modification *su generis* du tempérament nerveux ? Y a-t-il une relation entre l'hystérie, la nervosité, l'anémie, etc., et la sensibilité hypnotique ?

Cette sensibilité peut-elle disparaître ? Peut-elle être provoquée ? Y a-t-il à ce sujet des différences de sexe, de race, de position sociale, etc. ?

Y a-t-il une relation entre la sensibilité hypnotique et la sensibilité à l'aimant ?

M. BERNHEIM (de Nancy) dit qu'il a réussi à hypnotiser presque tous les malades de son service. Les gens le plus facilement suggestibles sont ceux qui sont habitués à l'obéissance passive, tels que les soldats, paysans, etc. Il semble que la sensibilité hypnotique soit en raison inverse du nervosisme. D'une façon générale, tout le monde est hypnotisable, mais certaines personnes ne peuvent se mettre dans les conditions psychiques nécessaires pour être hypnotisées.

M. Ch. RICHET demande aux représentants des divers pays s'ils ont pu hypnotiser les gens de leur nationalité, car on dit que seuls les Français étaient hypnotisables.

M. DELBOURG (de Liège) croit qu'en Belgique tout le monde est hypnotisable. Dans son expérience personnelle, il a trouvé à peine quelques rares réfractaires.

M. FOREL a obtenu à Zurich une moyenne de 80 à 90 p. 100 de gens hypnotisables. Il cite l'expérience de Wellestrund qui, à Stockholm, a obtenu une moyenne encore plus élevée. Il ne croit pas que la suggestibilité soit une particularité *congénitale*, comme le dit M. Ochorowicz, elle dépend au moins autant de la disposition momentanée du sujet. Certaines personnes peuvent perdre leur suggestibilité.

Quant à l'hypnoscope, il n'y croit pas, il a facilement hypnotisé des personnes absolument insensibles à l'aimant.

M. DELBOEUF a obtenu les mêmes résultats avec un hypnoscope vrai et un hypnoscope faux; il met en doute la vertu de l'aimant comme révélateur de la sensibilité hypnotique.

M. SIDGWICK (de Londres) n'a pu endormir personne, il se demande s'il n'y aurait pas à ce sujet des différences entre les hypnotiseurs.

M. Ch. RICART croit qu'il pourrait en être ainsi; il a remarqué, pour son compte personnel, une diminution d'influence hypnotique. Il cite à ce sujet l'expérience de Tarchanoff (de Saint-Pétersbourg), qui a pu constater des variations électriques dans le bras d'une personne, lorsque cette personne pense fortement à son bras: Cette expérience est importante; car elle montre que l'action psychique peut s'exercer sur autre chose que les muscles.

M. Fr. MYERS (de Londres) cite l'expérience imaginée par Edmund Gurney et qu'il a lui-même répétée plusieurs centaines de fois. Un sujet, sur lequel on peut produire des contractures à l'état de veille, est placé derrière un écran. Il passe les mains dans des trous ménagés à travers cet écran, de façon qu'il ne peut voir ni ses mains ni les personnes situées de l'autre côté. Deux expérimentateurs A et B approchent chacun une main des doigts du sujet, mais sans les toucher. On peut alors observer que seule la main d'A provoque des contractions ou tout au moins les provoque plus facilement. D'un autre côté, l'effet produit par A est rendu plus intense si A concentre sa volonté sur ce qu'il fait. Cette expérience faite dans diverses conditions et avec de minutieuses précautions, est relatée dans le II^e et le III^e volume des *Proceedings of the Society for psychical Research* (Trubner, London).

M. LE PRÉSIDENT rappelle une expérience bien connue et qui a quelque analogie avec celle de M. Myers. Pour produire des contractures chez un hypnotisé, il suffit que l'expérimentateur touche une partie du corps du sujet, et aussitôt les contractures apparaissent. Si l'expérimentateur touche un objet quelconque, un bouton de porte par exemple, et si le sujet touche ce même objet après lui, les contractures surviennent, contractures qui n'apparaissent pas si c'est une autre personne que l'expérimentateur qui a touché cet objet. Il se dégage quelque chose qui doit tenir à des propriétés physiques de la main.

M. BERNHEIM demande si, dans l'expérience de Tarchanoff, il ne s'est pas glissé quelque erreur, si, en pensant à son bras, le sujet n'a pas contracté ses muscles: alors cela rentrerait dans des faits connus. Les expérimentateurs qui ont établi des moyennes de sujets hypnotisables sont arrivés aux mêmes chiffres. Il ne croit pas qu'il y ait dans l'expérimentation une influence personnelle. Ce pouvoir dépend du *modus faciendi*.

M. Ochorowicz pose la question suivante : Tous les phénomènes de l'hypnotisme peuvent-ils être attribués à la suggestion ? Il se prononce pour la négative ; il cite quelques exemples où il ne voit pas l'intervention de la suggestion.

M. Ch. RICHET sépare les termes du problème. Il y a :

1° Des phénomènes dans lesquels aucun acte connu n'intervient ; sommeil, les phénomènes pathologiques, somnambulisme spontané ;

2° Les états nerveux qu'on provoque expérimentalement :

- a. Par suggestion ;
- b. Par des influences physiques ;
- c. Par des actions à distance.

M. FOREL (de Zürich) ne croit pas qu'on puisse opposer les phénomènes de suggestion dits *psychiques* aux phénomènes physiques. Les fonctions du cerveau sont physiques : par conséquent la suggestion, qui est une fonction du cerveau, est d'ordre physique.

M. LE PRÉSIDENT dit que la suggestion explique tous les phénomènes, elle n'est pas toujours verbale. Lorsqu'on fait fixer un objet brillant, on produit de la fatigue des paupières, c'est l'idée du sommeil qui arrive. Lorsqu'on met la main sur le front, on provoque la concentration de la pensée, c'est le commencement du sommeil. Il y a toujours un intermédiaire psychique qui intervient, cet intermédiaire est la suggestion.

M. BALLET (de Paris) demande à M. Bernheim où se trouve l'intermédiaire psychique dans le fait de sommeil instantané à la suite de bruit ou de lumière intenses.

M. LE PRÉSIDENT. C'est encore là un phénomène de suggestion. Tout le monde est fréquemment exposé à un bruit ou une lumière intenses, et cependant les cas d'hypnotisation sous cette influence sont très rares. On ne peut être influencé par ces agents que si l'on sait déjà qu'ils peuvent vous influencer.

M. Pierre JANET cite deux cas où il a observé la catalepsie, l'un à la suite d'un coup de tonnerre, et l'autre sous l'influence d'un brusque rayon lumineux ; et cependant les deux sujets ignoraient complètement l'action du bruit et de la lumière intenses.

M. LE PRÉSIDENT. La lumière vive a fait fermer les yeux, c'est l'idée et le commencement du sommeil ; mais il ne faut pas chercher une explication, car il s'agit de catalepsie et non d'hypnotisme.

M. Ch. RICHET. La suggestion est une très belle découverte ; elle explique beaucoup de choses. Mais, à côté de la suggestion, il y a des phénomènes physiques dont il faut tenir compte. En voulant mettre la suggestion partout et cause de tout, on la compromet : ce n'est plus qu'un mot qui n'explique plus rien.

SECTION DE L'HERÉDITÉ.

La section de l'hérédité, sous la présidence de M. Galton, s'est occupée

presque uniquement de la rédaction d'un questionnaire permettant d'organiser une vaste enquête sur les influences héréditaires.

Déjà la Société de psychologie physiologique de Paris avait entrepris une enquête analogue, mais, malgré une publicité importante, le grand nombre de questionnaires envoyés, les réponses ont été fort peu nombreuses. Attribuant cet échec à la trop grande complexité du questionnaire, à la forme trop inquisitoriale des questions, à l'impossibilité de répondre à certaines d'entre elles si la personne interrogée ne s'est pas adonnée aux études psychologiques, la Section, sous l'inspiration de M. Galton, a rédigé un questionnaire beaucoup plus simple et qui repose sur l'étude de trois groupes constitutifs d'une famille, groupes que le psychologue anglais désigne sous le nom de *fraternity*; la *fraternity* paternelle, maternelle, filiale, comprenant dans chacun d'eux les frères et sœurs du même lit.

On laisserait aux familles le soin de signaler les faits les plus saillants qui différencient ou, au contraire, établissent des liens communs entre chaque groupe et les membres de deux groupes en question.

Cette enquête ainsi comprise ne s'étend qu'aux ascendants et collatéraux du premier degré; au point de vue héréditaire, il y a certainement là une lacune. Les phénomènes d'atavisme ne sont pas rares, l'action héréditaire sautant une génération entière est souvent observée, mais il sera toujours facile, — et une note invite les familles à le faire — de signaler toutes les particularités notées dans les familles et intéressant l'hérédité. D'autre part, cette enquête commencée actuellement n'est pas destinée à porter immédiatement ses fruits, mais on conçoit quelles richesses de documents les psychologues à venir pourront avoir dans les mains, si, pendant plusieurs générations, on recueille tous les faits particuliers, les connexions, les différences des membres qui constituent ces diverses générations.

M. GALTON a soumis au Congrès les vœux suivants qui ont été immédiatement adoptés :

1° Un questionnaire sur l'hérédité, extrêmement simplifié et portant principalement sur les ressemblances des groupes paternels, ressemblances physiques et psychiques, transmission des habitudes acquises, des mémoires spéciales, des notions techniques, etc., sera distribué en grande quantité. La Société de psychologie physiologique de Paris étant chargée par le Congrès de la rédaction définitive suivant le plan proposé, de la publicité et du dépouillement des réponses. Il est à désirer que pareille enquête soit poursuivie dans les autres pays et dans les mêmes conditions.

2° C'est une croyance populaire que les chocs ou les émotions perçues par la mère pendant la gestation peuvent déterminer l'apparition sur le corps de l'enfant d'un signe particulier en rapport avec l'émotion et le choc susdit. Le père de Darwin, dans une enquête entreprise sur ce sujet, a abouti à un résultat absolument négatif. On pourrait demander aux médecins chargés des services hospitaliers d'accouchement de faire une enquête nouvelle. Avant l'accouchement le médecin demanderait à la mère si elle croit que son enfant « sera marqué », suivant l'expression vulgaire. Il vérifierait après la naissance si l'enfant présente quelque point particulier.

3° L'administration des haras note avec un soin tout particulier la généalogie des étalons, il en est de même pour les chevaux de course. Sur ce point

encore on pourrait obtenir des renseignements précieux au point de vue de l'hérédité : robe, forme, aptitude, qualité spéciale, etc., des directeurs des haras et des éleveurs.

M. GROTE (de Moscou) propose d'annexer, au questionnaire dressé par M. Galton, un second plus complet, plus spécial, mais qui exigerait par ce fait même, une connaissance plus approfondie.

Un point fort intéressant encore serait de noter l'âge variable auquel apparaît une aptitude héréditaire propre à une famille, de savoir également si cette aptitude passe dans la filiation par un ou plusieurs maxima pour présenter ensuite des régressions.

Le questionnaire, tel qu'il est proposé par M. Grotz, est adopté par le Congrès, mais il est établi qu'il est complètement distinct du premier.

M. MAGNAN. Je crois que tous les membres de ce congrès qui ont pris part à la discussion pourraient se réunir pour élaborer un programme qui servirait de base aux études du prochain Congrès sur ce sujet. Un Congrès est en effet admirablement qualifié pour faire deux choses excellentes :

1° Mettre en lumière les doutes de personnes raisonnables et instruites sur les questions touchant à l'hérédité;

2° Indiquer les meilleures méthodes pour résoudre les questions en discussion à l'aide d'observations et d'expériences.

Qu'il me soit permis de signaler un certain nombre de problèmes dont on peut espérer une solution :

1° *Les marques maternelles ou signes* doivent-elles être attribuées à des chocs cérébraux ou des émotions éprouvés par la mère?

2° Les habitudes acquises sont-elles héréditaires?

3° Comment se fait la régression et la variabilité des espèces, quelle est l'origine des espèces nouvelles, et enfin dans quelle mesure se fait l'hérédité chez l'homme?

Il est très désirable que l'on propose des expériences et que l'on en fasse une critique sévère avant de les entreprendre. Les propositions et les critiques des personnes éminentes réunies dans ce Congrès auront, nous le savons, une grande valeur.

SECTION DU SENS MUSCULAIRE.

La Commission relative à l'étude du sens musculaire, après une étude approfondie de la question, conclut dans le sens du rapport soumis au Congrès. (Voir au compte rendu des séances générales le rapport présenté par la Commission.)

Sur une observation de M. W. JAMES, il a été décidé que la question du sens musculaire serait de nouveau soumise aux délibérations du futur Congrès.

SECTION DES HALLUCINATIONS.

M. MARILLIER, rapporteur. La Société pour les recherches psychologiques, de Londres, dont le président est le professeur Sidgwick, a fait une étude statistique sur les hallucinations. En France, le questionnaire que chaque commissaire enquêteur devait remplir pour 25 personnes était ainsi conçu. — Vous est-il arrivé d'éprouver l'impression nette de voir un être vivant ou un objet inanimé sans que vous puissiez rapporter cette impression à aucune cause extérieure ? Vous est-il arrivé dans les mêmes conditions d'être touché par un être vivant ou un objet inanimé ou d'entendre une voix humaine ? Il ne s'agit ici que des impressions éprouvées, lorsque vous étiez *complètement éveillé*.

Une note ajoutée au questionnaire avait soin d'ajouter qu'il ne fallait interroger que des personnes saines d'esprit, noter scrupuleusement toutes les réponses, en les interrogeant sans s'occuper de ce que devra être la réponse. Un second questionnaire plus détaillé était adressé à toutes les personnes qui avaient donné une réponse positive, afin de préciser les détails les plus circonstanciés sur les caractères et les conditions de l'hallucination éprouvée.

Les résultats déjà connus, tant en Angleterre et en Amérique qu'en France, sont encore peu importants. Au point de vue statistique, ils présentent une très grande cause d'erreur. Les personnes chargées de l'enquête sont trop souvent portées à noter avec soin les réponses affirmatives, et à négliger parfois les réponses négatives. Par suite de cette négligence, on trouve un tant pour cent de personnes ayant eu des hallucinations à l'état de veille beaucoup plus considérable qu'il n'existe en réalité.

M. Pierre JANET (du Havre). Le questionnaire ne s'adresse qu'aux gens sains d'esprit. Il est assez difficile et même impossible aux personnes enquêteuses de s'assurer de l'état mental des sujets interrogés. Le plus grand nombre des personnes ayant présenté des hallucinations à l'état de veille sont certainement porteurs d'une tare profonde. Or, si l'enquêteur n'est pas un médecin ou tout au moins un psychologue, et s'il ne se trouve pas dans les conditions qui lui permettent de connaître exactement l'état de la personne, il y a fort lieu de croire que le plus grand nombre des réponses positives viennent de personnes malades.

M. JANET. Puisque nous avons l'honneur de posséder parmi nous des représentants de la Société psychologique anglaise, je crois qu'il est de notre intérêt de leur demander un résumé rapide de ce qu'ils ont fait à cette société depuis plusieurs années.

M. Myers voudra bien nous donner des renseignements sur ce sujet.

M. MYERS. Nous tenons pour certain qu'une pensée peut se transmettre d'une personne à une autre. Le nom d'une carte à jouer peut être transféré d'une personne à une autre, sans l'intervention des organes reconnus des sens. Le livre de M. Ochorowicz est le meilleur que nous possédions sur ce sujet.

Prenons deux personnes, A et B; l'une A est l'expérimentateur, l'autre B est le sujet. Le sujet est assis dans une chaise, avec les yeux bandés ou non,

quelquefois dans l'état hypnotique, quelquefois dans l'état normal. A se met derrière le sujet, ou derrière un écran, tenant un petit objet dans ses doigts. Pour mieux préciser, je tire d'un jeu de loto, par exemple, le numéro 35. Je regarde ce numéro fixement sans rien dire. Alors on demande au sujet B quel est le numéro que je regarde. Souvent il dit qu'il ne voit rien, qu'il ne sait pas. Quelquefois, il nous donne un numéro qui n'est pas exact, mais parfois aussi, il nous nomme le numéro que nous avons tiré, et ce qui est presque aussi remarquable, il renverse souvent ce numéro, c'est-à-dire qu'il répondra 53 au lieu de 35.

On peut encore séparer le sujet et l'expérimentateur au moyen d'un écran.

On trace une petite esquisse d'un côté de l'écran, et le sujet la reproduit de l'autre côté; il est nécessaire de ne pas faire l'esquisse pendant que le sujet est là, soit parce qu'il pourrait entendre le crayon tracer les lignes, soit parce qu'il percevrait, dans la pensée de l'expérimentateur, le diagramme qui a été tracé.

M. DELBOEUF. Est-ce que le sujet voit les yeux de l'observateur?

M. MYERS. Non, il ne les voit pas, et quand même il les verrait, cela importerait peu; car l'expérimentateur se place à une distance où l'image ne peut plus être perçue par le sujet.

Malheureusement les dispositions d'esprit sont si fugitives, qu'il n'est pas facile de varier les expériences, de façon à en déduire quelques lois.

Le sujet perçoit-il dans l'esprit d'autrui? oui ou non? Cela ne nous paraît pas douteux, mais il faudrait pouvoir répéter les expériences assez souvent pour l'affirmer.

On n'aime pas à parler d'expériences qu'on ne peut pas répéter à volonté. Je ne puis vous dire : «Venez en Angleterre, je vous montrerai ces sujets, et ce qu'ils font.» Tout ce que nous avons obtenu, c'est au prix de beaucoup de patience; ce n'est pas que j'en doute moi-même.

M. et M^{me} Sidgwick n'en doutent pas non plus.

M. Ch. RICHET. Je connais bien les expériences de M. Myers, et j'en ai fait aussi un grand nombre dans ce sens. Je dois dire que les résultats que j'ai obtenus concordent avec les siens. Je crois donc qu'avant d'entrer dans le détail des faits, il faut engager à continuer ces expériences, de façon à avoir des résultats précis.

Si cette transmission mentale était vraie, elle constituerait, même si elle ne survenait qu'exceptionnellement, une des grandes découvertes de ce temps. Elle indiquerait toute une série de phénomènes dont nous n'avons pas idée quant à présent. Je ne sais quelle explication on en donnerait; mais peu nous importe, car les faits en eux-mêmes ont un intérêt suffisant.

Je ne crois pas qu'on puisse insister trop sur l'importance de ce phénomène. Je vais même plus loin; il me semble que l'idée de la transmission mentale est une idée très insuffisante, et qu'il nous faudra peut-être revenir à quelque quarante ans en arrière, à l'idée de la *seconde vue* des magnétiseurs.

Nul d'entre nous ne peut en apporter la preuve.

Aucun de nous n'a encore d'expérience rigoureuse. Ce n'est que lorsque nous aurons des faits certains, qui ne pourront être expliqués autrement et seront au-dessus de toute critique, que nous devrons les proclamer.

Tout ce qu'on a vu jusqu'ici à Cambridge ou à Paris ne constitue pas une certitude, mais une présomption; cherchons donc dans le sens de la seconde vue des magnétiseurs; nous trouverons peut-être une ample moisson de faits, et nous les affirmerons sans souci de l'opinion publique.

M. SIDGWICK. M. Myers a dit : Nous avons obtenu des résultats avec des sujets dans l'état normal, mais il me semble que les résultats sont plus probants dans l'état hypnotique.

Je reconnaiss qu'il faut de la patience, de la persévérance. Grâce à cette patience, nous avons obtenu chez certains sujets, en Angleterre, des résultats satisfaisants. Que les personnes qui s'intéressent à ce sujet continuent les expériences; peut-être trouverons-nous ainsi des causes auxquelles nous n'avons pas pensé.

M. OCHOROWICZ. Nos collègues ont-ils remarqué des moments plus favorables pour leurs expériences, à tels ou tels jours, à telles ou telles heures, ou quand le sujet était prédisposé de telle ou telle façon? Et, cela étant donné, ont-ils remarqué que ces cas se présentaient par séries?

M. SIDGWICK. Oui; nous l'avons remarqué.

M. OCHOROWICZ. Si c'est un fait général, le sujet n'est qu'un instrument excessivement délicat; mais cet instrument, pour pouvoir être sensible aux influences dont il s'agit, doit être réglé comme un galvanomètre, comme un appareil délicat, qui ne peut réagir contre certaines influences minima que dans des conditions de sensibilité déterminée. Telle est l'opinion à laquelle je suis arrivé, à la suite des études que j'ai faites. Certainement, les conditions de réussite dans nos expériences de suggestion mentale sont toujours doubles; elles dépendent en partie de l'expérimentateur et en partie du sujet. Mais c'est principalement du sujet qu'il faut tenir compte.

M. Sidgwick a dit qu'on réussit le plus souvent dans le sommeil hypnotique : j'ajouterais que ce n'est pas dans tous les états hypnotiques; au contraire, il y a des états hypnotiques dans lesquels on réussit plus difficilement. L'état de veille est un état varié, mixte et complexe, j'oserais même dire que c'est un état composé de tous les autres états dont l'homme est capable.

Nous avons des moments d'absence, des moments où il y a une multitude d'idées dans notre tête, et d'autres où il n'y a qu'une seule idée. Le polyidéisme représente plusieurs sentiments, mais avant tout, c'est un état mixte et composé.

Dans certains états hypnotiques, certains sujets peuvent arriver à séparer ces divers sentiments.

Dans cet état, le cerveau est absolument inactif, ou du moins, il paraît l'être. C'est une sorte d'état aïdétique, dans lequel le cerveau est paralysé. Le sujet ne pense pas, ne répond rien, n'entend rien.

Dans l'état de sommeil le plus profond possible, aucune expérience de suggestion mentale ne peut réussir. Si le sujet est dans un état d'hypnotisme actif, c'est-à-dire dans un état où il ressemble tout à fait à un homme éveillé, il aura en tête une certaine idée ou un certain nombre d'idées qui le préoccupent, et nous nous trouverons également dans des conditions mauvaises pour la réussite des expériences de suggestion mentale.

Il en est de même dans l'état d'un sujet non hypnotisé; s'il dort, il n'en-

tend rien; s'il est éveillé, il a des préoccupations qui empêchent la suggestion mentale.

Mais il y a entre ces deux états contraires non seulement un état, mais toute une série d'états intermédiaires.

Je leur donnerai le nom général d'*état monoïdérique*. Nous n'avons qu'une seule idée, qu'une seule sensation, et voilà pourquoi cette idée devient une hallucination, une idée dominante, une obsession. Si l'obsession prend un caractère actif, si c'est une sorte de monomanie, elle provoquera un aidéisme actif, et nous nous trouverons encore dans des conditions défavorables.

Imaginez un état intermédiaire; que le cerveau qui sort de cet état d'aidéisme complet vienne à se réveiller; il ne pense pas encore, mais il possède une sorte d'activité spéciale, et c'est au moment de ce passage de l'aidéisme au monoïdésisme, qu'on observe toutes ces séries de réussite, dans les expériences de suggestion mentale.

Je vous dirai comment je suis arrivé à cette question, qui me paraît aussi simple au point de vue théorique qu'au point de vue expérimental.

Si vous prenez un de ces sujets rares, chez lesquels vous pouvez pour ainsi dire conduire le sommeil à volonté, choisissez le moment où il sort du sommeil le plus profond, et vous verrez que son cerveau ne tardera pas à se mettre en action.

Pour avoir une chance de réussite dans ces sortes d'expérience, il faut avoir énormément de patience. J'ai cherché dix-huit ans avant de pouvoir trouver ce phénomène. Après avoir trouvé un sujet que vous dirigez ainsi, il ne vous restera plus qu'à trouver le moyen de le fixer dans l'état où vous l'avez amené.

J'avoue du reste que c'est assez difficile.

M. RILEY (d'Amérique). J'ai lu le résultat des expérimentations de nos amis d'Angleterre.

J'ai fait moi-même des expériences sur les animaux. J'ai reçu du Ministre de l'agriculture un bombyx nouvellement introduit du jardin. C'était un mâle.

J'ai attendu quelque temps pour me procurer une femelle; puis j'ai pris le mâle, je l'ai marqué; et je l'ai emporté à quatre lieues et demie.

Le lendemain, il était de retour. C'est là une faculté que nous ne pouvons pas comprendre.

J'ai fait aussi dernièrement, à Paris, une petite expérience sur ce sujet. J'ai rencontré à Paris une Italienne, qui dans l'état hypnotique voit tout et peut tout voir. On peut, avec la plus grande facilité, lui suggérer une pensée. Il m'a suffi de l'observer pour être convaincu de la véracité des faits avancés par nos collègues, mais je n'en puis saisir l'explication.

M. DELBOUF. Je me suis occupé de ces phénomènes, et j'ai fait des expériences très précises à cet égard. J'ai constaté d'abord, comme M. Sidgwick, qu'il y a des séries de réussites et des séries d'insuccès.

Je me suis basé, pour varier mes expériences, sur les données que m'avait fournies l'intéressant article de M. Richet dans la *Revue philosophique*; M. Richet faisait l'expérience avec un jeu de cartes, et le sujet devinait la carte vue par l'expérimentateur. J'ai fait de même, et j'ai observé alors un fait très curieux. J'ai enlevé une couleur dans un jeu de cartes, et l'ai remplacée par une autre couleur déjà renfermée dans le jeu, et alors, lorsque j'avais enlevé le cœur,

par exemple, le sujet me devinait malgré cela, tout autant de coeurs qu'il y en avait auparavant, et pas plus de trèfles, bien que j'eusse remplacé les coeurs par des trèfles. Je n'ai pas continué mes expériences, et suis resté sceptique. Je n'ajoute pas grand crédit aux faits qu'on nous apporte, mais je dis que ces réussites sont des choses extraordinaires.

Je toucherai une autre question dans le même sens, mais qui me paraît susceptible d'une expérimentation plus simple. Je possède déjà de nombreux résultats, que je n'ai pas encore publiés, parce que je n'en ai pas encore trouvé l'explication.

Je parlerai d'abord de la faculté étrange qu'ont les somnambules d'évaluer le temps. Je ne parle pas de celles qui accomplissent un acte, à une époque qu'on leur a fixée à l'avance. Mais, si je suggère à une somnambule qui ne sait pas du tout compter de faire un acte quelconque, dans 3,500 minutes, elle le fait au moment indiqué, et cela sans avoir pu évaluer la quantité du temps. J'ai réussi dans cette expérience un certain nombre de fois. Je pense que ceux qui ont des somnambules à leur disposition pourront continuer mes expériences, et s'ils arrivent au même résultat, on pourra conclure qu'il y a dans l'esprit des facultés étranges que nous ne pouvons pas définir.

J'ai fait aussi des expériences sur le triton crété. C'est un animal très rare dont je n'ai jamais vu jusqu'ici que deux exemplaires en France. J'en ai trouvé un, un jour, dans un abreuvoir servant aux bestiaux. J'ai trouvé aussi une femelle, que j'ai gardée pendant très longtemps; je les ai mis à une distance de 3 lieues l'un de l'autre, et au bout de quatre jours, le mâle avait retrouvé la femelle dans l'abreuvoir. Il n'y avait certainement pas deux tritons dans l'abreuvoir, parce que cet animal étant très grand, et de couleur très vive, je n'aurais pu m'empêcher de l'apercevoir.

Pourquoi l'homme n'aurait-il pas quelques facultés analogues?

SÉANCES GÉNÉRALES.

M. von SCHRENCK-NOTZING, de Munich, présente des photographies de personnes en état d'hypnotisme. C'est le peintre Feller qui a entrepris l'arrangement artistique de l'ensemble, et M. von Schrenck-Notzing qui a dirigé l'état hypnotique.

M. GROTE, de Moscou, lit un important mémoire sur la causalité et la conservation de l'énergie dans le domaine de l'activité psychique. (Étude sur les principes de la méthode de psychologie physiologique.)

M. CH. RICHET présente une chienne, à laquelle il a fait successivement l'ablation de la couche corticale des circonvolutions occipitales des deux hémisphères. Il est impossible de préciser exactement les régions détruites. Immédiatement après la même opération unilatérale, on a pu noter une cécité psychique du côté opéré. L'animal présentait, en outre, des troubles moteurs dus sans doute à l'irritation de la zone motrice consécutive à l'opération. Après la seconde opération, la cécité psychique fut totale, mais peu à peu il s'est produit une récupération de la faculté visuelle. A l'heure actuelle, l'animal, opéré depuis trois mois, outre un léger trouble de la patte antérieure droite, se conduit fort bien, ne se heurte à aucun obstacle, mais il lui reste une cécité partielle très curieuse. Si on lui présente un lapin, averti par son flair, il fait des efforts pour saisir l'animal, mais il saute à côté, il saisit au besoin les vêtements de la personne qui tient le lapin, mais il ne voit pas le lapin. On ne saurait alléguer une incoordination motrice qui empêche l'animal de combiner ces mouvements. L'aspect même de l'animal, sa marche habituelle, excluent toute idée d'incoordination.

M. HERZER (de Lausanne). On sait, depuis les expériences de Soltmann, de Tarchanoff, de Betchereff, que les chiens nouveau-nés n'ont pas de centres moteurs, l'excitation de la couche corticale autour des gyrus sygmoïdes ne produit aucun effet; de même l'ablation de cette même zone n'amène aucun trouble de mobilité. La difficulté de faire vivre des jeunes chiens ainsi opérés rend les observations très rares et très difficiles. Vers le douzième jour, époque de l'apparition de ces centres chez l'animal normal, le chien opéré ne présente encore aucun trouble, mais, et c'est là le point intéressant de cette observation, si sur un chien opéré dans les premiers jours on enlève vers le deuxième mois la zone motrice du côté intact, on observe des symptômes très peu marqués. Il faut donc rejeter l'idée de la suppléance réciproque des deux zones corticales et admettre au contraire la suppléance d'autres centres situés plus profondément: corps opto-striés?

MM. DE VARIGNY et GRUBER (de Jassy) rapportent des observations d'audi-

tion colorée. Dans le cas cité par M. Gruber, chacune des lettres donnait lieu à la sensation d'une douleur distincte et même d'une odeur spéciale. Toutefois cette distinction disparaissait quand le sujet lisait ou parlait rapidement.

M. DANILEWSKY (de Kharkoff, Russie) lit un rapport où se trouve exposé le résultat de ses recherches sur l'hypnotisme des animaux. Jusqu'à présent il a réussi à produire l'hypnotisme chez *l'écrevisse, le crabe, la crevette, la langouste, le homard, la sepia, la poulpe (octopus), divers poissons (cobitis, barbue, trigla, torpille électrique, etc.), la grenouille, le têtard, le triton, le lézard, le crocodile, le serpent, la tortue, divers oiseaux, le cobaye et le lapin*. Il établit dans ce rapport la similitude de l'hypnose chez l'homme et chez les animaux, et en tire cette conclusion que le mécanisme psycho-physiologique de l'hypnose chez l'homme est beaucoup trop compliqué, et qu'il faut aller en chercher le mystère dans les formes les plus élémentaires de l'hypnose, c'est-à-dire chez les animaux.

LE SENS MUSCULAIRE.

M. GLEY. La question du sens musculaire est une de celles que la commission du Congrès avait jugées à propos de mettre à l'ordre du jour comme intéressant au plus haut point la psycho-physiologie, à l'heure présente. Sur la demande de plusieurs membres du Congrès, une commission spéciale pour l'étude de cette question s'est réunie sous la présidence de M. William James.

C'est des idées principales échangées par les membres de cette commission que je viens vous rendre un compte sommaire. Déjà j'avais été chargé par le comité d'organisation de rédiger un rapport sur la question. Ce rapport a été le point de départ des discussions de la commission. En lui-même il a été fort peu discuté, pour la simple raison que personne ne s'est rencontré pour soutenir la théorie opposée à celle qu'on y trouve indiquée, à savoir que la notion de la contraction est antérieure et non consécutive au mouvement, qu'il y a une sensation précise de l'énergie déployée. On s'est à peu près accordé pour admettre que le sens musculaire, tel qu'on l'entend généralement, est réductible à un ensemble de sensations afférentes.

Cependant des questions nouvelles ont été posées, défendues particulièrement par M. le professeur Bertrand, M. le professeur Grote, M. Lebars. On s'est demandé si, encore qu'on ne puisse admettre l'existence de sensations afférentes proprement dites, il n'existerait pas un sentiment d'innervation centrale, dépendant des modifications qui se passent dans les cellules cérébrales lors de l'élaboration d'un mouvement à exécuter, et précédent par conséquent l'exécution du mouvement. Et M. Grote, élargissant la question, l'a posée dans les termes suivants : N'y aurait-il pas lieu de considérer les sensations musculaires comme une espèce particulière des sensations de mouvement, en prenant le terme de mouvement dans un sens plus large pour indiquer un changement organique qui correspond à chaque travail mental, que celui-ci soit conscient (comme dans le cas de jugement) ou inconscient (comme dans le cas de simples associations d'images) ?

C'est en somme une question du même ordre, quoique moins générale, que M. Bertrand a été amené à poser, en demandant, à propos de l'analyse subjective de l'effort musculaire, si, dans la représentation d'un mouvement à

réaliser et dans l'effort pour le réaliser, on n'a pas conscience d'une modification du cerveau (ou même de telle ou telle région du cerveau).

Ce sont là les termes en lesquels M. Bertrand a finalement résumé les propositions qu'il a soutenues, et il serait très reconnaissant à chacun des membres du Congrès qui voudrait bien, à titre d'ailleurs purement privé, lui répondre sur ce point.

En définitive, il semble résulter des vues échangées et des discussions soutenues dans la commission que le besoin se fait sentir d'une analyse exacte de ce que l'on peut ou doit entendre sous le nom d'effort mental ou effort cérébral. Quand nous avons conscience d'une représentation quelconque et que nous voulons la rendre plus vive, n'avons-nous pas conscience de l'effort nécessaire pour cela ? En quoi consiste exactement cet effort. Ne serait-il pas quelque chose de plus qu'une représentation ordinaire et se produit-il un sentiment qui l'accompagne, et, d'autre part, ce sentiment est-il d'origine purement centrale ?

Tels sont les points sur lesquels l'attention des membres d'un prochain Congrès pourrait se porter. La commission a cru, en tout cas, qu'il y a sur ce terrain des analyses et peut-être même des recherches à essayer.

M. JANET. Il est bien difficile de discuter en improvisant les observations de M. Binet. Il adopte complètement une des solutions les plus importantes dont j'avais déjà parlé depuis 1886. Il explique tous ces phénomènes par la quantité plus ou moins grande de manifestations psychologiques. Nous ferons d'abord quelques remarques pour montrer que la raison d'être de ces phénomènes peut quelquefois se trouver ailleurs.

Nous verrons ensuite comment on doit interpréter les expériences qu'il nous en a exposées.

Ces sensations ne sont pas toujours différentes d'intensité.

Le plus souvent on se trompe sur ce point; on croit qu'une sensation est intense lorsqu'elle devient douloureuse, alors qu'au contraire c'est une sensation qui se métamorphose pour provoquer un nouveau phénomène.

Une sensation me paraît intense lorsqu'elle renferme beaucoup de détails, lorsque le sujet distingue clairement des différences très petites.

On mesure l'intensité des sensations tactiles, en appliquant sur la peau un esthésiomètre, et l'on dit que la sensation est intense lorsque les deux pointes sont très rapprochées.

Dans le cas contraire, la sensation est faible. Appliquons cette remarque aux hystériques anesthésiques; nous distinguerons nettement chez elles les deux champs de conscience, en faisant l'expérience au moyen de l'écriture automatique.

Prenons une personne supposée absolument anesthésique : faisons-la écrire automatiquement. Son écriture montrera parfaitement qu'elle peut fort bien percevoir la sensation de contact, et cependant, si nous nous servons de l'esthésiomètre, elle déclarera ne rien sentir, même si les pointes sont écartées de 0 m. 025.

Du reste, au moment où elle écrit de la main droite, on verra parfaitement qu'elle perçoit les deux piqûres à droite, tandis qu'à gauche elle déclarera ne rien sentir.

Pour ce qui regarde le sens visuel, on mesurera l'intensité de la sensation,

en faisant distinguer des caractères très fins. Un certain nombre d'hystériques liront parfaitement les premières lignes de ces caractères, et en auront conscience, tandis que les lignes suivantes passeront dans le deuxième champ de conscience.

Comment expliquer qu'une sensation puisse ainsi passer d'un champ de conscience à l'autre ? Quelquefois, c'est pour de simples raisons de suggestion. Ce qu'on appelle hallucination négative n'est souvent pas autre chose que cette séparation de sensations en deux champs de conscience. Il suffit en effet souvent d'un mot pour qu'une sensation, qui se trouve dans le premier champ de conscience, passe immédiatement dans le second. Prenons en effet un cas d'anesthésie ordinaire ; il suffira quelquefois de faire naître chez la personne anesthésique une émotion quelconque pour que la sensibilité réapparaisse, et que la sensation passe d'un champ de conscience dans l'autre. Souvent même cette émotion sera peu de chose ; je n'aurais qu'à passer de la gauche à la droite de la personne anesthésique pour lui rendre la conscience des sensations.

M. Pitres a relaté le même fait, lorsqu'il parle d'une hystérique à qui il a fait lire de l'œil gauche le commencement d'un mot et qui a fini de le lire de l'autre œil, qui cependant ne percevait rien auparavant, tout simplement parce que le mot avait été changé brusquement de place.

L'intérêt même souvent du mot suffit à le faire percevoir, et, si elle a commencé à lire son propre nom de l'œil gauche, elle l'achèvera parfaitement de l'œil droit. Je n'ai pas présentes à la mémoire toutes les expériences qui démontrent ce fait, mais je crois que ce que j'ai dit suffit à le prouver.

Voici une femme anesthésique du bras gauche ; vous lui dites qu'une cheville marche sur son bras : immédiatement, le bras gauche devient sensible, parce que l'attention de la conscience s'y est portée tout entière.

Il ne faut donc pas restreindre trop les théories ; il ne faut pas dire que les différences entre les deux champs de conscience sont des différences d'intensité, et non des différences de toute espèce, et surtout des différences de qualité. Comme leur champ de conscience est trop petit, il ne peut renfermer toutes ces sensations, et ne prend que celles qui l'intéressent le plus.

Je trouve les expériences qu'on nous a citées très intéressantes, mais, en somme, est-ce qu'elles sont décisives ?

Peut-on admettre comme indiscutable que la sensation interne augmente, lorsque l'excitant physique extérieur augmente ?

Si nous mettons la main dans l'eau froide, et si nous chauffons l'eau, physiquement l'excitation extérieure augmente, et cependant la sensation que nous éprouvons n'est pas une sensation plus forte ; souvent même elle est plus faible, mais c'est une sensation d'un ordre tout différent.

Si nous chauffons encore, la sensation se transforme en douleur.

Je veux bien que les excitants extérieurs aillent en augmentant, mais comment me prouvera-t-on que les sensations internes de froid, de chaud, de douleur, soient des multiples l'une de l'autre ?

Il en est de même dans l'accroissement des objets. Physiquement, la lettre que vous présentez sur le tableau de Wecker est plus grande, mais une lettre plus grande extérieurement donne-t-elle dans mon esprit une sensation plus grande ? L'image produite sur ma rétine est plus grande, mais, dans ma

conscience, est-ce que le mot que je lis présente une grandeur plus considérable?

Est-ce qu'un A plus grand ou plus petit, est-ce qu'un A imprimé ou écrit présentera sur ma conscience une sensation différente? Je ne le crois pas.

Si, au contraire, pour une raison quelconque, je trouve le premier plus facile à lire et plus intéressant, c'est alors que la sensation changera de nature; comme un enfant par exemple qui est ennuyé de lire, et qui prend la décision de ne plus déchiffrer que les grosses lettres : il lira volontiers les caractères d'imprimerie, mais non ceux d'écriture. C'est ce que font les hystériques. Elles ont l'esprit très faible; elles ne peuvent comprendre dans leur conscience personnelle qu'un petit nombre de phénomènes, et elles prennent la résolution de ne plus avoir conscience que des phénomènes les plus petits. Alors elles font un premier raisonnement, qui n'est peut-être pas très juste, mais qui est presque toujours le même, à savoir que les sensations tactiles sont les moins utiles et qu'on peut s'en passer. Elles renoncent alors à se servir du sens du tact; ou bien encore elles font de l'économie, elles jugent que le côté droit est plus utile que le côté gauche, et renoncent à la sensation du tact du côté gauche. Elles font de même pour les lettres et ne voient plus celles qui sont placées à gauche, tandis qu'elles voient celles qui sont placées à droite. Il suffit alors d'augmenter un peu l'excitation, pour que leur sensibilité, soit tactile, soit visuelle, reparaisse.

Je crois que dans toutes ces expériences il suffirait de la moindre des choses pour que le premier champ de conscience prenne ce qui appartient au second, et réciproquement.

Le choix de la conscience est presque toujours déterminé par la qualité de l'excitant.

M. BINET. Il me semble que l'intérêt qu'on prend à une sensation dans le cas que vous me citez est tout à fait secondaire et que, lorsque vous plongez votre main dans de l'eau froide, chauffée ensuite peu à peu, la douleur que vous éprouvez ne peut, tout en changeant sa qualité, qu'augmenter l'intensité de la sensation.

M. JANET. Comment se fait-il que l'hystérique n'arrive alors qu'à lire deux ou trois lignes de l'écriture qu'on lui présente?

M. BINET. Les sensations peuvent s'affaiblir peu à peu, au point de devenir nulles.

M. JANET. Voilà cependant une personne qui a la faculté de sentir et d'entendre les phénomènes les plus petits; comment se fait-il que lorsque la qualité de ces phénomènes vient à changer, la sensation elle-même disparaît et puisse même devenir nulle, ou bien, dans le cas contraire, puisse s'accroître considérablement?

M. BINET. C'est parce que son attention en augmente l'intensité.

M. JANET. Reste à savoir si cette attention ne la rend pas seulement plus importante et non plus intense.

M. BINET. Je ne dis pas que l'intensité soit la cause de la sensation; mais je dis que c'en est un facteur.

Un verre d'eau dont vous augmentez la température par degré, ou un earré

de couleur dont vous augmentez la surface, produisent des sensations de plus en plus fortes, et il est certain que la sensation produite par un petit carré de papier rouge que vous aurez devant les yeux, sera moins forte que celle de tout le tapis qui est là devant vous.

M. JANET. Prenez cependant des vibrations sonores qui augmentent d'intensité; elles provoqueront, à un moment donné, une véritable douleur, et la sensation aura alors changé de qualité.

M. GROTE. S'il y a une bougie dans une chambre et qu'on en apporte cent, on ne pourra pas dire que la qualité de la sensation est changée; et néanmoins, pourra-t-on nier que cette sensation soit plus forte? C'est donc bien là l'accroissement de l'intensité qui a produit l'accroissement de la sensation.

M. JANET. Dans ce cas, il faudrait bien s'accorder pour savoir ce qu'on entend par les mots intensité et qualité.

M. GLEY. Je ferai remarquer que l'exemple choisi par M. Janet à propos de la chaleur est tout à fait malheureux. D'après des expériences extrêmement précises, faites depuis quatre ans en Allemagne, en Angleterre et en Amérique, il a été démontré que la chaleur est quelque chose de tout à fait distinct du froid. Il y a une topographie cutanée tout à fait différente pour le chaud et le froid.

M. W. JAMES. Je voudrais savoir si M. Janet soutient que l'excitation extérieure ne détermine à aucun degré le champ de conscience qui doit recevoir cette excitation?

M. JANET. La question de l'intensité de l'excitation n'est pas la même que celle de l'intensité de la sensation.

La sensation peut n'être pas due à la quantité, mais à la qualité de l'excitant.

Les excitants pourraient avoir pour le sujet une égale importance, et les sensations être toutes différentes. La sensation la plus intense serait perçue plus facilement.

M. GLEY. Vous êtes cependant obligé de tenir compte tout de même de ce facteur. Expérimentalement, la chose est établie pour la sensation de froid et pour beaucoup d'autres.

M. JANET. C'est précisément ce que je dis. Parmi les différences qui font qu'une sensation entre dans l'un ou dans l'autre des champs de la conscience, il y a des qualités, des douleurs ou des satisfactions différentes, et d'importance plus ou moins grande, dues quelquefois à l'intensité de la sensation.

M. Ch. RICHET. Je me rallie à l'opinion de M. Janet.

Certainement, l'intensité doit être prise en considération, mais la qualité de l'excitation joue un très grand rôle. Je prendrai un exemple que M. Binet ne pourra pas récuser, puisqu'il a fait un travail sur l'influence de l'électricité dans l'anesthésie. Chez les femmes absolument anesthésiques, qui ne sentent ni la brûlure, ni le pincement, ni la dilatation, ni la transfixion complète d'un membre par une épingle, chez celles-là le plus léger courant électrique provoque aussitôt une réaction très vive, et même de l'hyperalgesie.

Si nous ne parlons que d'intensité, et si nous comparons ce léger courant électrique avec la transfixion de la peau par une épingle, cette dernière est assurément plus forte que le courant électrique. Il y a là un certain travail de l'esprit, une sorte de jugement sur les sensations. Un exemple frappant est aussi celui du chien que je vous présentais tout à l'heure. Sa rétine reçoit parfaitement l'impression des objets, mais sa conscience ne les perçoit pas. La femme sensible à l'électrisation n'avait pu se faire encore une anesthésie pour cette sorte de sensibilité.

Je crois donc qu'en disant que, toutes choses égales d'ailleurs, l'intensité peut avoir une certaine action, il faut aussi dire que la qualité de l'excitation joue également un très grand rôle. Et c'est le jugement qui détermine la pénétration de telle ou telle sensation dans le premier ou dans le second champ de conscience.

M. JANET. J'ai cherché l'explication de cette sensibilité électrique très délicate chez les femmes totalement anesthésiques. Je crois que l'action doit dépendre du jugement porté. Une femme va se faire électriser à l'hôpital pour une paralysie de la jambe; elle est persuadée que cette électrisation sera très avantageuse et, en réalité, l'effet produit est tel qu'elle finit par guérir.

Mon frère m'a montré à l'Hôtel-Dieu un exemple tout à fait typique. Une femme, totalement anesthésique, distinguait par le toucher les objets usuels de sa toilette, ses boucles d'oreilles, ou certains objets en or, tandis que la piqûre la laissait tout à fait insensible. Une autre arrivait à se peigner sans glace, et était aussi tout à fait insensible à la piqûre. L'intérêt de la sensation suffisait, malgré son peu d'importance, à la lui faire distinguer, à l'exclusion de toutes les autres. C'est par la qualité seule et non par l'intensité qu'on peut expliquer ces cas.

M. VON SCHRENCK NOTZING propose, au nom des sociétés de psychologie allemandes, le projet d'une association internationale des sociétés de psychologie.

D'après ce projet, chaque société particulière désignerait un ou plusieurs de ses membres pour la représenter à l'Association internationale.

Ceux-ci auraient à rédiger des rapports dans leur propre langue sur les travaux que leurs sociétés se sont proposés d'entreprendre et feraient connaître en détail les points sur lesquels ils auraient à demander le concours des autres sociétés appartenant à l'association. Ces membres seraient autorisés à réclamer les réponses aux questions par eux formulées; ils mettraient à la disposition des autres sociétés les documents déjà acquis, tant expérimentaux que littéraires.

Il serait de la plus grande utilité de faire connaître, tous les six mois au moins, les principaux travaux auxquels se livrent les sociétés, afin qu'elles en soient toutes informées. On éviterait par ce moyen la dispersion des forces et la répétition inutile de travaux déjà terminés.

Les conclusions du rapport de M. Von Schrenck Notzing sont soumises à la commission d'organisation.

Dans la dernière séance du Congrès, le samedi 10 août, M. Marillier donne lecture des conclusions de la commission d'organisation :

1° Il y a lieu à une réunion ultérieure d'un Congrès de psychologie. (*Adopté*);

2° Le Congrès portera le nom de Congrès de *psychologie expérimentale*.

(Après une discussion assez longue, ce terme nouveau est adopté.);

3° Le Congrès aura lieu en 1892, dans le courant du mois d'août. (*Adopté*);

4° Le Congrès se réunira en Angleterre. (*Adopté*.)

5° On nomme une commission chargée de l'élaboration du programme du futur Congrès. Cette commission se réunira au mois de décembre 1891 pour arrêter ce programme et le faire distribuer au moins six mois à l'avance aux membres du Congrès. Voici la liste de cette commission :

France : MM. BEAUNIS, BERNHEIM, BERTRAND, ESPINAS, FERRARI, GLEY, MARILLIER, RIBOT, Ch. RICHET;

Angleterre : MM. GALTON, F. MYERS, SIDGWICK;

États-Unis : M. W. JAMES;

Allemagne : MM. MUNSTERBERG, V. SCHRENCK NOTZING, SPERLING;

Suisse : MM. FOREL, HERZEN;

Italie : M. LOMBROSO;

Russie : MM. DANILEWSKI, OCHOROWICZ, GROTE, NEIGLICK;

Belgique : M. DELBOEUF;

Autriche : M. BENEDIKT;

Roumanie : M. GRUBER.

6° La commission émet le vœu que les fonds qui resteront disponibles après la publication des comptes rendus soient tenus à la disposition de la future organisation du Congrès. (*Adopté*).